



Le projet associatif 2012 – 2017 de l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe Membre du groupement de coopération sociale et médico-sociale d'éducation, d'accompagnement et de soins (GASEAS)

Préambule

Un projet associatif constitue le fondement d'une approche stratégique au sein d'une organisation du monde de l'économie sociale ; il matérialise les aspirations de ses membres, motive leurs choix opérationnels et par son potentiel d'évaluation, il permet d'inscrire l'association dans une véritable démarche qualité.

En identifiant ses bénéficiaires, le projet justifie l'acte politique associatif et inscrit son intervention dans la durée. A l'élément mobilisateur des forces de transformation sociale, le projet associatif constitue un préalable indispensable à l'action.

Une histoire

Fondée en 1921 pour venir en aide aux tuberculeux, reconnue d'utilité publique en juillet 1924, l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe avait alors, une vocation de type Santé Publique avec une connotation sociale très forte (la tuberculose était alors perçue comme un fléau social d'envergure).

Après les années 1950, à l'arrivée de nouveaux traitements de la maladie, l'AHSS a diversifié ses activités. De par son ancienneté, l'AHSS bénéficie d'un fort enracinement sur Parigné-l'Évêque et de la reconnaissance qui va de pair.

L'adaptation et l'expérimentation sont les pivots du fonctionnement de l'association. Depuis la fin des années 1990 et dans le cadre de la nouvelle implantation géographique de son siège social dans l'agglomération mancelle, les personnels et les membres du Conseil d'Administration apportent des réponses sociales innovantes et investissent de nouvelles formes d'action.

Avec cette vitalité, l'AHSS continue de « venir en aide » aux personnes en difficulté. Elle s'inscrit dans sa tradition d'appui aux pouvoirs publics là où des carences institutionnelles se font jour.

Les modalités de choix des administrateurs reposent sur le volontariat des candidats et leur disponibilité.

Une dynamique

Aujourd'hui, tout en restant dans les domaines du sanitaire et du social, son champ d'action s'est élargi. L'association compte 13 établissements et services, édite 600 feuilles de paie par mois et ses activités couvrent les champs d'intervention de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (sanitaire, médico-social -personnes âgées, personnes handicapées-, prévention). Près de 15 000 personnes bénéficient, à un titre ou à un autre, des prestations de l'Association.

Dès 2007, l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe a mis son expertise en matière de gestion du handicap, au service d'autres associations basées dans le département. Suite à la mission de soutien, le transfert de gestion du foyer d'accueil médicalisé de Coulans-sur-Gée a été autorisé par le préfet après appel à candidature. En 2010, lors d'une mission de soutien, le Centre Médico-Social Basile Moreau rejoignait l'Association dans le cadre d'un groupement de coopération médico-social par les deux associations. Le groupement de coopération sociale et médico-sociale d'éducation, d'accompagnement et de soins (GASEAS) est un groupement de moyens mutualisant les compétences de siège social.

En 2009 et 2010, l'AHSS a réalisé des fusions absorptions des SSIAD de Spay et de Conlie. En 2012, des démarches identiques de fusion aboutissaient avec les SSIAD de La Flèche et de Sablé sur Sarthe.

L'AHSS a mis en place une gouvernance articulée autour d'une instance décisionnaire (Conseil d'Administration et Bureau), et une dirigeance confirmée par une politique de délégation des responsabilités au profit des chefs d'établissements. La mutualisation des moyens se réalise au sein d'un siège inter-associatif (finances et achats, comptabilité, ressources humaines, qualité, veille juridique, appui technique et travaux, organisation du système d'information et partenariats). Ce potentiel permet de répondre à des demandes d'aide associative extérieure. L'Association s'engage à travers la mobilisation de ses administrateurs bénévoles dans le secteur associatif à but non lucratif, à une action citoyenne. Elle est garante d'un exercice serein de leur fonction dans le cadre d'une organisation efficace et lisible.

L'AHSS est attachée aux valeurs des lois des champs sanitaires et médico-sociaux, aux référentiels de bonne pratique validés au plan national (ANAP, HAS, ANESMS) et notamment :

- À la pluridisciplinarité comme principe fondamental de prise en charge ;
- À la nécessaire bientraitance ;
- Au droit des salariés à être formés et à exercer leur art selon les règles professionnelles et éthiques en vigueur ;
- Au travail en réseau ;
- À l'évaluation des pratiques professionnelles et à la démarche continue d'amélioration de la qualité ;
- À une politique des ressources humaines à travers les entretiens annuels d'évaluation, le plan de formation professionnelle continue, la mise en place d'un livret d'accueil salarié, ainsi que l'engagement fort dans l'accompagnement de futurs professionnels ;
- À l'amélioration continue de la qualité des services ;
- Au développement, des services transversaux avec pour objectif l'amélioration de l'efficacité professionnelle et économique du service ;
- À la participation active de la direction générale aux instances officielles (commission exécutive de la maison départementale des personnes handicapées, commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), conférence de territoire...).

Un projet

L'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe (AHSS) poursuit le projet institutionnel de « soigner, éduquer, accompagner », en conformité avec l'esprit de ses statuts originels.

Le projet associatif est fondé sur une prise en charge des usagers dans le milieu ordinaire de vie dès que cela est possible.

Une adaptation aux besoins des usagers

Le fil directeur reste l'adaptation de la prise en charge aux besoins médico-psycho-sociaux et éducatifs des usagers, avec pour objectifs :

- L'optimisation du potentiel associatif (clarification des référentiels sociaux, éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques des établissements et services, transversalité des actions, adaptation des modes de prises en charge au regard des évolutions socio-économiques et des besoins sociaux émergents, renforcement de la qualité des prestations, valorisation des capacités de diagnostic et d'ingénierie,...).
- La promotion de la participation et du partenariat en plaçant les usagers au centre des interventions et des projets (partenariat avec les différents acteurs internes et externes, prises en charge dans une logique de réseau, intégration des usagers dans les dispositifs de droit commun,...).

- L'inscription des actions au sein des territoires (Département de la Sarthe, Communes, Pays, Projet Régional de Santé, Schéma départemental des personnes handicapées, Schéma départemental des personnes âgées,...).

Une dynamique associative orientée vers le milieu ordinaire de vie

La dynamique associative vise à maintenir ou à prendre en charge les usagers de ses établissements et services dans leur milieu ordinaire de vie tout en leur apportant l'éducation, l'accompagnement et les soins rendus nécessaires par leur état de santé ou leur handicap.

Une transparence financière et une gestion rigoureuse

Parce qu'il ne peut être question ni de gaspillage, ni de profit pour un acteur social, l'AHSS s'engage à utiliser toutes ses ressources financières à l'exécution et au développement de ses missions.

Les réserves financières qu'elle constitue, sont strictement destinées à favoriser son développement et à garantir la pérennité de son fonctionnement. Chaque établissement bénéficie de son budget propre et du rôle du Siège Social. L'AHSS a dévolu le contrôle financier à un commissaire aux comptes.

Les contrôles externes –contrôle des tutelles sur l'utilisation de la totalité des fonds publics, inspections mandatées par les pouvoirs publics– confirment cette gestion financière saine et rigoureuse.

Un sens au travail de chacun

Exigeante sur la qualité des prestations, l'Association fait appel à des équipes de professionnels salariés, dont elle adapte et développe en permanence les compétences.

Une attention particulière est portée aux besoins et aux souhaits de formation. L'association permet en outre d'accompagner les salariés dans la construction et le suivi de leur parcours professionnel. Consciente de l'importance de la motivation et de la cohésion des équipes de travail, l'AHSS veille à ce que les salariés adhèrent au projet de l'établissement et de l'Association permettant ainsi de situer leur intervention par rapport aux actions et aux objectifs poursuivis et de donner du sens au travail de chacun.

Des valeurs, missions et stratégies

En rendant son projet dynamique, l'Association se fixe différents défis pour l'avenir, notamment celui d'un projet régulièrement évalué et mis à jour.

Les évolutions médicales, sociales, politiques et réglementaires, nécessitent une évaluation régulière de notre offre de services par rapport au contexte et aux besoins, afin de pouvoir donner une réponse appropriée.

Le présent projet associatif s'inscrit dans cette logique et vise à adapter les ressources de l'association aux défis et aux problématiques qu'elle rencontre.

Une attention au dialogue social

L'Association est soucieuse de la qualité du dialogue social établi avec ses institutions représentatives du personnel. Ce dialogue doit se poursuivre et s'enrichir pour constituer un axe de communication responsable auprès de l'ensemble des salariés.

L'existence d'un comité central d'entreprise confirme le respect de cette orientation de participation du personnel aux objectifs du projet associatif.

L'AHSS s'engage à mettre le présent projet à la disposition de l'ensemble de son équipe salariée, des membres du Conseil d'Administration, pour assurer dans des conditions optimales de participation, l'évaluation et la révision de ses objectifs.

Un projet associatif en phase avec le Projet Régional de Santé des Pays de La Loire

Les principaux enjeux concernent :

- l'accès aux soins sur le territoire
 - Placer l'utilisateur au coeur de sa prise en charge en le guidant dans la définition de son projet de vie, conforme à ses possibilités (structuration de la participation des usagers et de leurs associations représentatives) ;
 - Mener une réflexion et apporter des solutions concrètes au vieillissement de la population.
- la continuité des parcours de santé
 - Développer au mieux des parcours de prise en charge répondant aux besoins des usagers (en amont cellule d'orientation, en aval relation avec les prises en charge de proximité).
- le développement d'approche transversale
 - Développer des partenariats vers d'autres acteurs du champ sanitaire et médico-social pour assurer des prises en charge cohérentes et efficaces et prévenir les ruptures de prise en charge (démarches de coopération sanitaire et médico-sociale).
 - Participer à la stratégie de développement en matière de télémédecine.
- la conduite d'actions de prévention globale
 - Développer une éducation à la prévention en santé ou thérapeutique et mieux l'intégrer à nos pratiques.

Par le présent projet 2012-2017, l'AHSS inscrit son intervention pragmatique dans un mouvement pérenne nécessaire à son inscription dans un environnement changeant. Le projet régional de santé et les travaux de la conférence de territoire, ainsi que les plans nationaux et schémas départementaux, guident ses orientations. La contractualisation avec les pouvoirs publics permet de mieux répondre à l'égalité d'accès aux soins par la territorialisation des actions propres à l'Association ou en lien avec des partenaires.

Fait à Le Mans, le 8 novembre 2012,

Le Président,

Joël BARAULT.